



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Procès-verbal de la **première** réunion extraordinaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2007-2008, tenue le jeudi 14 juin 2007 à 9 h 30 en la salle R-M130 du pavillon des Sciences de la gestion (315, rue Sainte-Catherine Est).

Ordre du jour

1. Élection à la présidence d'assemblée
2. Analyse du plan de redressement adopté par le Conseil d'administration de l'UQAM et proposé au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
3. Position du SPUQ

1. Élection à la présidence d'assemblée

La présidente, Michèle Nevert, souhaite la bienvenue aux participantes, participants à la première réunion extraordinaire de l'Assemblée générale.

Sur proposition du Comité exécutif, Georges Le Bel, qui accepte, est élu président d'assemblée.

2. Analyse du plan de redressement adopté par le Conseil d'administration de l'UQAM et proposé au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

La parole est donnée à la présidente du Syndicat, Michèle Nevert. Elle présente les démarches qu'a entreprises le Comité exécutif dans le cadre de la crise financière de l'UQAM.

Une coalition de tous les groupes d'employées, d'employés de l'UQAM (SPUQ, SCCUQ, SEUQAM, SETUE, Association des cadres et Association des employés-es non syndiqués-es) s'est créée. Les actions de cette coalition ont pris diverses formes : envoi d'une lettre à 16 députés qui ont un lien avec l'UQAM (employées, employés ou étudiantes, étudiants) (le 30 mai 2007); publication d'un encart dans *Le Devoir* et *La Presse* (le 2 juin 2007); organisation d'un rassemblement sur la Grande Place du pavillon Judith-Jasmin (le 5 juin 2007); appui de la FNEEQ-CSN (Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec) et de la FP-CSN (Fédération des professionnelles); et, enfin, rencontre avec la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (le 11 juin 2007). Cette dernière a mentionné que ce n'est pas aux employées, employés de l'UQAM de faire les frais du dérapage financier de l'Université, mais elle a également souligné que ce n'était pas aux contribuables non plus. Elle a de plus ajouté qu'il fallait cesser notre méfiance à l'endroit de l'UQ et que la question du financement des universités devait être traitée en profondeur.

Par ailleurs, le Comité exécutif a rencontré les directrices, directeurs de département afin de discuter de cette situation, et la présidente du Syndicat a rencontré le coordonnateur des doyens.

Cet après-midi (le 14 juin), la présidente va participer à une réunion avec les présidents des syndicats membres de la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU). De plus, plusieurs échanges ont eu lieu avec la rectrice par intérim, Danielle Laberge, et avec Ginette Legault, vice-rectrice aux ressources humaines.

L'intention du Comité exécutif n'est pas d'éliminer la Direction de l'UQAM, cependant l'accroissement de la structure administrative a fait en sorte qu'elle est devenue plus lourde et que le corps professoral a été écarté. Le

plan de redressement adopté par le Conseil d'administration a été élaboré sans la consultation du Syndicat. Ce plan a été déposé au Conseil d'administration lors de sa réunion du mardi 12 juin 2007. Le lendemain, il y a eu une réunion du Conseil exécutif du SPUQ en présence des trois membres professoraux du Conseil d'administration afin d'analyser ce plan de redressement. La présidente tient à remercier les professeures, professeurs membres du Conseil d'administration d'avoir participé à cette rencontre.

La présidente présente par la suite le plan de redressement. Ce plan est précédé d'une longue introduction qui fait état du contexte : d'une part, il y a des problèmes financiers dus aux immobilisations, d'autre part, il y a des problèmes financiers qui relèvent du fonctionnement normal de l'institution. Ce plan ne tient pas compte du projet de l'îlot Voyageur. Il met en avant une recherche systématique des revenus, fait état du respect des conventions collectives et recommande l'assentiment des syndicats quand les mesures affectent les conventions collectives.

Plusieurs mesures ne sont pas chiffrées et toutes les mesures envisagées ne règlent pas le problème du sous-financement des universités.

Lucie Robert, professeure au Département d'études littéraires et membre du Conseil d'administration, nous fait part que le plan de redressement a été adopté la veille par le Conseil d'administration et qu'un amendement a été apporté au plan : la liste de mesures présentée dans la rubrique « Développement et restructuration organisationnels » (page 14 du document) a été supprimée et a été remplacée par une recommandation d'ordre général.

La parole est donnée à André Breton, 2^e vice-président. Il explique le document qui présente les états prévisionnels consolidés des résultats pour les exercices 2007-2008 à 2011-2012 avec et sans plan de redressement. Si l'UQAM n'effectue pas de plan de redressement, le déficit à la fin des exercices sera d'environ 303 M\$. Avec le plan, l'équilibre (avant les frais financiers) arrive à partir de 2009-2010.

La parole est donnée à Lucie M. T. Lamontagne qui présente un résumé du plan de redressement. Le déficit va continuer à s'accumuler avec le plan de redressement mais moins vite. Le déficit est lié, en grande partie, aux emprunts et aux immobilisations.

3. Position du SPUQ

Avant de présenter le projet de résolution proposé par le Conseil exécutif, la présidente du Syndicat fait un rappel des deux résolutions adoptées par le Conseil syndical lors de sa réunion du 31 mai 2007 (des copies de ces résolutions ont été insérées dans le dossier de l'Assemblée générale). Une résolution était adressée au gouvernement du Québec et une était adressée à la Direction de l'Université.

POSITION DU SPUQ À LA SUITE DE LA PRÉSENTATION D'UN PLAN DE REDRESSEMENT DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'UQAM

Proposition du Conseil exécutif

ATTENDU les résolutions adoptées par le Conseil syndical lors de sa réunion du 31 mai 2007 (*Demandes du SPUQ au gouvernement du Québec dans le cadre de la crise financière de l'UQAM et Mesures proposées par le SPUQ à la Direction de l'UQAM dans le cadre de sa crise financière*);

ATTENDU le plan de redressement déposé au Conseil d'administration lors de sa réunion du 12 juin 2007 pour adoption à sa réunion du 13 juin 2007;

ATTENDU que le plan de redressement présenté constitue une analyse partielle de la situation de l'UQAM, notamment parce qu'il ne tient pas compte du projet de l'îlot Voyageur;

ATTENDU que ce plan de redressement ne règle en rien le sous-financement dont souffre l'UQAM, et ce, depuis de nombreuses années;

ATTENDU que le plan de redressement compromet la mission d'enseignement, de recherche, de création et du service à la collectivité de l'UQAM;

ATTENDU que le plan de redressement présente des mesures qui concernent la convention collective;

IL EST RÉSOLU que l'Assemblée générale du SPUQ :

1. Déploie qu'un plan de redressement soit demandé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sans le règlement préalable de la situation créée par le projet de l'îlot Voyageur;
2. Dénonce les effets néfastes du plan de redressement sur la mission première de l'Université;
3. Exige que toutes les demandes de l'Université concernant la convention collective soient acheminées au Comité de négociation syndical afin qu'elles soient traitées globalement dans le cadre du renouvellement de la convention collective;
4. Demande au Comité exécutif du SPUQ de poursuivre les démarches intersyndicales internes et externes pour faire pression sur le gouvernement du Québec en vue d'un réinvestissement dans le financement de l'enseignement supérieur.

Amendement

Il est proposé par Pierre Jasmin, appuyé par Louis Rousseau, d'ajouter à la fin de l'alinéa 2 les mots suivants :

« notamment l'accessibilité aux études et la qualité de la formation des étudiants. »

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Amendement

Il est proposé par Jean Pasquero, appuyé par Pierre Toussaint, d'ajouter un alinéa qui se lirait comme suit :

« exige qu'un plan de redressement, quel qu'il soit, ne mette pas en danger le caractère innovateur sur lequel l'UQAM a bâti sa spécificité ».

Le vote est demandé.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Amendement

Il est proposé par Gérald Larose, appuyé par Luc Bonenfant, de formuler l'alinéa 4 de la façon suivante :

« demande au Comité exécutif du SPUQ de poursuivre les démarches intersyndicales internes et externes et le développement d'alliances avec les

forces du progrès du Québec pour faire pression sur le gouvernement du Québec afin qu'il réinvestisse dans le financement de l'enseignement supérieur de façon à permettre la poursuite de la mission originale de l'UQAM. »

Le vote est demandé.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Amendement

Il est proposé par Étienne M. Gagnon, appuyé par Normand Baillargeon, d'ajouter un alinéa qui se lirait comme suit :

« déplore que ce soit les étudiants et le personnel de l'UQAM qui soient mis à contribution dans cette opération alors qu'ils ne sont pas responsables de la situation financière de l'UQAM. »

Le vote est demandé.

REJETÉ À LA MAJORITÉ

Amendement

Il est proposé par René Lapierre, appuyé par Luc Bonenfant, d'ajouter un alinéa qui se lirait comme suit :

« exige que tout plan de redressement reconnaisse le sous-financement historique de l'UQAM et contienne des mesures visant à le corriger. »

Le vote est demandé.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

L'assemblée est prête à voter sur le projet de résolution amendé.

07AG313 POSITION DU SPUQ À LA SUITE DE LA PRÉSENTATION D'UN PLAN DE REDRESSEMENT DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'UQAM

Proposition du Conseil exécutif

ATTENDU les résolutions adoptées par le Conseil syndical lors de sa réunion du 31 mai 2007 (*Demandes du SPUQ au gouvernement du Québec dans le cadre de la crise financière de l'UQAM et Mesures proposées par le SPUQ à la Direction de l'UQAM dans le cadre de sa crise financière*);

ATTENDU le plan de redressement déposé au Conseil d'administration lors de sa réunion du 12 juin 2007 pour adoption à sa réunion du 13 juin 2007;

ATTENDU que le plan de redressement présenté constitue une analyse partielle de la situation de l'UQAM, notamment parce qu'il ne tient pas compte du projet de l'îlot Voyageur;

ATTENDU que ce plan de redressement ne règle en rien le sous-financement dont souffre l'UQAM, et ce, depuis de nombreuses années;

ATTENDU que le plan de redressement compromet la mission d'enseignement, de recherche, de création et du service à la collectivité de l'UQAM;

ATTENDU que le plan de redressement présente des mesures qui concernent la convention collective;

IL EST RÉSOLU que l'Assemblée générale du SPUQ :

1. Déploire qu'un plan de redressement soit demandé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport sans le règlement préalable de la situation créée par le projet de l'îlot Voyageur;
2. Dénonce les effets néfastes du plan de redressement sur la mission première de l'Université, notamment l'accessibilité aux études et la qualité de la formation des étudiants;
3. Exige qu'un plan de redressement, quel qu'il soit, ne mette pas en danger le caractère innovateur sur lequel l'UQAM a bâti sa spécificité;
4. Exige que tout plan de redressement reconnaisse le sous-financement historique de l'UQAM et contienne des mesures visant à le corriger;
5. Exige que toutes les demandes de l'Université concernant la convention collective soient acheminées au Comité de négociation syndical afin qu'elles soient traitées globalement dans le cadre du renouvellement de la convention collective;
6. Demande au Comité exécutif du SPUQ de poursuivre les démarches intersyndicales internes et externes et le développement d'alliances avec les forces du progrès du Québec pour faire pression sur le gouvernement du Québec afin qu'il réinvestisse dans le financement de l'enseignement supérieur de façon à permettre la poursuite de la mission originale de l'UQAM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07AG314 REMERCIEMENTS À LUCIE ROBERT, PROFESSEURE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est proposé par le président d'assemblée, Georges Le Bel, appuyé à l'unanimité, de remercier M^{me} Lucie Robert d'avoir représenté les professeurs, professeurs au Conseil d'administration de l'UQAM durant de nombreuses années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07AG315 REMERCIEMENTS AUX MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DU SPUQ

Il est proposé par Pierre Jasmin, appuyé à l'unanimité, de remercier les membres du Comité exécutif pour le travail effectué dans le dossier de la crise à l'UQAM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Levée de la réunion à 12 h.

La présidente,

La secrétaire,

Michèle Nevert

Marie-Cécile Guillot

Liste des documents remis (1^{re} réunion extraordinaire de l'Assemblée générale du SPUQ 2007-2008 du jeudi 14 juin 2007)

1. Ordre du jour
2. UQAM, introduction au plan de redressement présenté au Conseil d'administration le 12 juin 2007
3. UQAM, États prévisionnels consolidés des résultats pour les exercices 2007-2008 à 2010-2012 (statu quo et plan de redressement)
4. UQAM, Plan de redressement pour les exercices 2007-2008 à 2011-2012
5. SPUQ, Éléments d'analyse du plan de redressement des finances de l'UQAM proposés au Conseil d'administration
6. SPUQ, Extrait du procès-verbal du Conseil syndical du 31 mai 2007 (résolution intitulée « Demandes du SPUQ au gouvernement du Québec dans le cadre de la crise financière de l'UQAM »)
7. SPUQ, Extrait du procès-verbal du Conseil syndical du 31 mai 2007 (résolution intitulée « Mesures proposées par le SPUQ à la Direction de l'UQAM dans le cadre de sa crise financière »)
8. SPUQ, projet de résolution : position du SPUQ à la suite de la présentation d'un plan de redressement de la situation financière de l'UQAM